

Décision

Générale

colonial

Décision n° 19-220-1915 nomination

n° 19-220-1915

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
13 mars 1915

Numéro JO
n° 220 du 28/02/1915

Date du numéro
28 février 1915

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du 13 Mars 1915, Mme Hermant a été nommée à titre temporaire, dame télégraphiste au bureau de Djibouti, avec droit, en cette qualité, à une solde mensuelle de DEUX CENTS francs et à l'indemnité de cherté de vivres alloué au personnel auxiliaire par l'arrêté du 5 Mai 1914.